

FORMATION AEAI

PROGRAMME DU MODULE ÉLARGI EN PROTECTION INCENDIE



INFORMATIONS
WWW.AEAI.CH



www.aeai.ch

Situation

Pour permettre aux personnes désireuses d'approfondir leurs connaissances dans l'élaboration de concepts en protection incendie, et de travailler

sur des projets supervisés par des experts, l'AEAI propose deux jours complémentaires à la formation de spécialiste en protection incendie.

Public cible

Le module élargi s'adresse aux participants de la formation de spécialiste en protection incendie, ou personnes désirant se présenter à l'examen fédéral de

spécialiste en protection incendie. Il est destiné aux professionnels de la construction, aux concepteurs, aux chefs de projets.

Objectifs de formation

Objectif du module Bloc 1

Le participant est capable au moyen des prescriptions de protection incendie en vigueur, d'établir et de dessiner un concept de protection incendie standard selon le type d'affectation d'un bâtiment (habitations, bureaux, école ou parking) et d'après son hauteur (de faible à moyenne hauteur).

Objectif du module Bloc 2

Le participant est capable au moyen des prescriptions de protection incendie en vigueur, d'établir et de dessiner un concept de protection incendie standard selon le type d'affectation d'un bâtiment (établissements d'hébergement et locaux recevant un grand nombre de personnes) et d'après son hauteur (de faible à moyenne hauteur).

Programme

Bloc 1 :

Le premier jour de cours s'articule sur l'étude préliminaire de projets et la manière d'élaborer un concept de protection incendie standard simple. Projets d'exercices sur des catégories de bâtiments selon le type d'affectation : habitations, bureaux, école, bâtiment industriel et parking.

Bloc 2 :

Le deuxième jour de cours consolide les bases sur le compartimentage coupe-feu et les voies d'évacuation. Projets d'exercices sur des catégories de bâtiments selon le type d'affectation : immeuble commercial avec appartements, locaux recevant un grand nombre de personnes et établissement d'hébergement.

Durée

Le module élargi se compose de deux jours (Blocs 1 et 2) à choix.

Il est également possible de s'inscrire pour un seul jour.

Dates de cours

Bloc 1 : jeudi 24 mai 2018

(fin des inscriptions : 4 mai)

samedi 1^{er} septembre 2018

(fin des inscriptions : 10 août)

Bloc 2 : jeudi 14 juin 2018

(fin des inscriptions : 25 mai)

samedi 22 septembre 2018

(fin des inscriptions : 31 août)

Horaires de formation

De 8h15 à 11h45 et l'après-midi de 13h00 à 16h30

Sous réserve de modifications

Coûts

Les coûts s'élèvent par personne et par jour à CHF 490.- TVA incluse.

Inscription

Sur le site de l'AEAI : 20 personnes. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.
Le nombre de participants est limité à

Organisateur / renseignement

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI
Bundesgasse 20
3011 Berne

T 031 320 22 22
www.vkf.ch
davide.freda@vkf.ch